

SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-065

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation: 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DES QUAIS ET BERGES TRANCHE N°2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention Action Cœur de Ville signée le 28 septembre 2018 ;

L'enjeu du projet des Quais de la confluence est de réinvestir les quais et rives de l'Isle et de la Dordogne, d'en valoriser le paysage et de connecter ces espaces naturels aux quartiers qui les longent. Dans ce cadre, une articulation forte sud-ouest est à construire à la confluence des deux rivières avec la bastide ancienne.

Cette valorisation comporte des enjeux économiques (touristique et commercial), sociaux (création d'espaces publics nouveaux) et environnementaux forts.

La tranche ferme sera terminée en juin 2019. La tranche conditionnelle affermie en juin 2018, devenant la tranche n°2 des quais a été présentée et validée en COPIL n° 9 du 29 janvier 2019

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 320 000 € HT et le coût de la maîtrise d'œuvre à 93 000 € HT soit un total estimé à 1 413 000 € HT pour la tranche n°2. Ces travaux se dérouleront en deux tranches fonctionnelles.

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération qui

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

ID : 033-213302433-20190318-DELIB19_03_065-DE

DEPENSES		RECETTES	
Travaux 2019 1 ^{ère} tranche fonctionnelle	900 000,00 €	Etat – DSIL 2019 CD 33 – contrat ville équilibre 2019	315 000,00 € nc à ce jour €
Travaux 2020 2 ^{ème} tranche fonctionnelle	420 000,00 €	Etat – DSIL 2020 CD 33 – contrat ville équilibre 2020	147 000,00 € nc à ce jour €
		Autofinancement	858 000,00 €
Total dépenses	1 320 000,00 €	Total recettes	1 320 000,00 €

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à :

- solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019 pour les travaux de requalification d'espaces public – aménagement des quais et berges tranche n°2 – 1^{ère} tranche fonctionnelle
- signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière
- percevoir l'aide financière qui pourra être accordée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mars 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE
Gironde
Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne